



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 06 août 2009
N° CERTA-2009-AVI-310

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans SPIP

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-310>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-310
Titre	Vulnérabilité dans SPIP
Date de la première version	06 août 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Alerte de sécurité SPIP du 06 août 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- SPIP versions 2.0.8 et antérieures ;
- SPIP versions 1.9.x antérieures à 1.9.2i.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans SPIP permet d'exécuter du code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans SPIP. L'exploitation de cette vulnérabilité permet d'exécuter du code arbitraire à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Alerte de sécurité SPIP du 06 août 2009 :
<http://www.spip-contrib.net/Alerte-securite-SPIP-nouvelle>

Gestion détaillée du document

06 août 2009 version initiale.